Les rencontres professionnelles Images en région 2010











19^e Festival du film de Vendôme

du 3 au 10 décembre 2010



Audiovisuel et cinéma en région Centre

mardi 7 décembre 9h30 à 12h30 / 14h à 17h

Cette journée est l'occasion pour l'ensemble des acteurs de la filière audiovisuelle et cinéma de faire un état des lieux du secteur en région Centre et de rencontrer les élus régionaux référents. La création de contenus destinés à Internet, la modification des modes de production et de diffusion, la création d'une délégation régionale de France Télévisions en région Centre, la situation des télédiffuseurs locaux sont autant d'éléments qui doivent être pris en compte par les professionnels et la collectivité. La matinée laissera place aux interventions de la Région Centre, des directeurs des télévisions, du CNC, de Centre Images ainsi que des représentants des producteurs, auteurs et salles de cinéma. L'après-midi sera consacrée à la plateforme audiovisuelle régionale, ainsi qu'à la présentation du projet d'atelier d'écriture documentaire.

Intervenants: Carole Canette, vice-présidente de la Région Centre / Un représentant du CNC / Jean-Michel Le Guennec, directeur éditorial du Pole Nord ouest de France Télévisions / Stéphane Gaillard, délégué régional aux antennes France Télévisions Centre / Maguelone Hédon, directrice de TV Tours / Sophie Cazé, directrice de BIP TV / Gérard Poitou, président de l'APIC / David D'Aquaro, association Co Auteurs / Un représentant de l'ACC / Isabelle Marina, réalisatrice et formatrice / Emmanuel Porcher, directeur de Centre Images.



Déshérence des droits

mercredi 8 décembre 9h30 à 12h30

En quête d'auteurs... La question de la déshérence des droits appliquée aux œuvres audiovisuelles. Alors que les initiatives se multiplient pour assurer la diffusion, notamment sur les réseaux numériques, du patrimoine immatériel, nous nous proposons d'examiner la question de la déshérence des droits. Sous ce vocable, nous envisageons deux axes de réflexion. Dans un premier temps, il s'agit d'évoquer les films « en quête d'auteurs », c'est-à-dire ceux pour lesquels on ne parvient pas à retrouver la trace des ayants-droit, réalisateur ou producteur. Dans ces cas, la mention « droits réservés » permet-elle d'apporter une réponse à ces problématiques ? L'objet de cette rencontre est aussi d'aborder la question de la diffusion des films une fois que sont échus les droits acquis par la production pour les images d'archives ou encore pour les musiques. Chaque année des milliers d'œuvres deviennent invisibles au bout de 3, 5 ou 30 ans d'exploitation. Cette sentence touche tout particulièrement les films les plus fragiles financièrement, qui bénéficient déjà d'une faible exposition. Quelles solutions juridiques et économiques peuvent être mises en place pour permettre la diffusion de ces œuvres ?

Intervenants: Jean-Yves de Lépinay, président de l'association Professionnels des images d'archives de la francophonie, directeur des programmes du Forum des Images / Juriste spécialiste du droit d'auteur appliqué aux œuvres audiovisuelles / Représentants de cinémathèques / Producteurs.



Destiné principalement aux personnels des collectivités territoriales et aux représentants des services déconcentrés de l'État en charge des questions de cinéma et d'audiovisuel, nous proposons pour la première année un atelier consacré à l'actualité juridique relative à l'action publique en faveur de l'image. Animé par des juristes, cet atelier abordera en premier lieu les subventions publiques aux entreprises et permettra de préciser le mode de fonctionnement du régime de minimis. Ensuite, et compte tenu des difficultés rencontrées par certaines commissions du film, nous examinerons les questions de fiscalité et d'accueil de tournages. Doit-on ainsi considérer l'action d'un bureau d'accueil de tournages comme un service à caractère lucratif? Enfin le réexamen du système français de soutien au cinéma et à l'audiovisuel par la Commission européenne doit être réalisé d'ici à la fin de l'année 2011. Aujourd'hui ce système n'intègre pas les aides régionales; nous nous proposons d'étudier les conditions qu'il sera nécessaire de respecter pour s'assurer de la conformité au regard du droit européen.

Intervenants: Yvon Goutal, avocat / Brigitte Vergilino, avocate.



Interventions publiques et nouveaux contenus numériques

jeudi 9 décembre 9h30 à 12h30

Alors que les premières interventions des collectivités locales en faveur de la création audiovisuelle ont été engagées il y a plus de 20 ans, le numérique, parce qu'il entraîne de profondes mutations tant sur le plan de la création que sur ceux de la production et de la diffusion, apparaît comme une préoccupation centrale dans les politiques territoriales. Au moment où l'État et les collectivités territoriales ont à examiner les conditions de leurs éventuelles coopérations 2011-2013, il est nécessaire de faire un point d'une part sur les dispositifs mis en place par le CNC pour prendre en considération cette nouvelle donne, ensuite de comprendre ce que la création et la production de ces nouveaux contenus impliquent. Enfin nous observerons les réponses que certaines collectivités ont souhaité apporter pour répondre aux enjeux des industries culturelles et créatives.

Intervenants: Ludovic Berthelot, directeur adjoint de l'audiovisuel, CNC / Guillaume Blanchot, directeur du multimédia et des industries techniques, CNC / Vincent Leclercq, directeur général du CRRAV et du pôle image du Nord-Pas-de-Calais / Ludovic Noel, directeur du pôle de compétitivité Imaginove / Joël Ronez, responsable du pôle web, Arte France / Sébastien Doumic, Senior VP creation & content, OUAT Entertainment / Modératrice: Valérie Ganne, journaliste.



Diffusion des œuvres soutenues

jeudi 9 décembre 14h à 17h

Alors que le soutien à la création figure toujours en première place parmi les arguments justifiant de l'intervention des collectivités territoriales pour l'aide au développement du secteur du cinéma ; qu'en est-il de la diffusion ? Les chiffres concernant la diffusion des œuvres ayant bénéficié d'une aide territoriale nous révèlent des résultats médiocres. En 2009, 40% de ces films représentaient moins de 2,5% des copies mises en circulation. Quels enseignements pouvons-nous tirer de ces résultats ? Nous nous proposons de faire un état des lieux de la diffusion des films soutenus à la création et du travail des distributeurs. Quels sont les moyens qui pourraient être mis en œuvre pour permettre une meilleure imbrication entre le soutien des œuvres et les moyens de leur diffusion ? Enfin, et au regard des investissements que les collectivités devraient consentir auprès des exploitants pour permettre le passage au numérique, peut-on envisager que des contreparties puissent être demandées afin d'améliorer la diffusion des œuvres soutenues ?

Intervenants: Jean-Michel Gévaudan, délégué général, ADRC / Rodolphe Village, exploitant, cinéma Utopia Tournefeuille / Anne Pouliquen, déléguée générale, DIRE / Juliette Prissard, déléguée générale, SPI / Jean Labadie et Xavier Hirigoyen, Le Pacte / Modérateur: Grégory Faes, directeur général, Rhône-Alpes cinéma.



États généraux du cinéma itinérant

vendredi 10 décembre 9h30 à 12h30 / 14h à 17h

La mise en place de la projection numérique dans les salles de cinéma s'accélère. Les pouvoirs publics ont développé un accompagnement spécifique pour la petite et la moyenne exploitation. Qu'en est-il du cinéma itinérant ? Dans ce cadre, la question d'un équipement adapté au cinéma itinérant se pose ainsi que le maintien de l'offre cinématographique dans les 2 350 communes desservies par l'itinérance. Quels sont les dispositifs d'aides que l'Etat et les collectivités pourraient mettre en place ? Quel est le calendrier technique et politique ? La journée se déroulera en deux parties permettant à la fois un éclairage sur l'impact de l'itinérance pour un territoire — d'un point de vue économique, social, culturel — sur les accompagnements possibles de l'Etat, des Régions et des Communes pour le maintien de ce service, puis une approche des conditions techniques de mise en œuvre des projecteurs numériques itinérants.

Intervenants pressentis: Lionel Bertinet, directeur adjoint en charge du numérique à la Direction du cinéma, CNC / Michel Herbillon, député UMP de la 8° circonscription du Val-de-Marne* / Serge Lagauche, sénateur PS du Val-de-Marne* / Un représentant de l'association des régions de France / Un représentant de la FNCC / Patrick Zucchetta, PDG de Doremi Technologies / Un distributeur / Des membres du Collectif des Circuits Itinérants / Modérateur: Eric Raguet, directeur de Cinébus.

Le festival du film de Vendôme a pour ambition de présenter, dans le cadre de ses compétitions et de ses panoramas, un large éventail de films soutenus par les collectivités françaises et européennes. Les interventions publiques qui ont contribué à l'émergence de ces œuvres n'ont eu de cesse de se développer et de couvrir l'ensemble de la filière cinématographique et audiovisuelle.

Les rencontres Images en région donnent l'occasion d'analyser avec précision ces politiques territoriales en portant un regard sur le passé et en dessinant les projets de demain.



demande d'accréditation :

www.vendome-filmfest.com/accred



Lieu

Festival du Film de Vendôme Le Minotaure rue César de Vendôme 41100 VENDÔME

Accès TGV

TGV: 42 minutes de Paris (gare de Vendôme-Villiers-sur-Loir)









En voiture

2 heures de Paris 1 heure 30 de Chartres ou du Mans 1 heure 15 d'Orléans 50 minutes de Tours 40 minutes de Blois

Contac

Jessica Dutour jessica.dutour@centreimages.fr

Centre Images

24, rue Renan 37110 CHÂTEAU-RENAULT Tél. 02 47 56 08 08 Fax 02 47 56 07 77 www.centreimages.fr

www.vendome-filmfest.com